

LE COURANT MUNICIPAL

Février 2025



Dans ce numéro

En direct de l'Hôtel de ville	2-3
Programmes d'aide financière	4
Bibliothèque Émilie-Bordeleau	5
Noël du Cœur - Téléthon et paniers de Noël 2025	5
Loisirs des 2 rivières - Grosse fin de semaine hivernale	6
Club Fadoq St-Stanislas	6
Manoir des deux rivières - Offre d'emploi	7
AQDR des Chenaux - Activités de février et mars	7
Arts & cultures les deux rivières	8
CAB de la Moraine	8-9
Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan	10
MIRA - Programme de récupération de cartouches	10
Sûreté du Québec - Prudence sur les routes	11

Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC

G0X 3E0

Tél. : 819-840-0703

Fax : 418-328-4121

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca



En direct de l'hôtel de ville
par Marie-Claude Jean, directrice générale

Questions ou commentaires : 819-840-0703
Courriel : municipalite@saint-stanislas.ca

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPEL - RAPPEL – RAPPEL

Impôts fonciers 2023 et 2024 impayés :

Si ce n'est déjà fait, au cours des prochains jours, les contribuables endettés envers la Municipalité pour les taxes passées dues des années 2023 et 2024 encore impayées recevront un **dernier rappel** de la Municipalité avant la transmission de leur dossier à la MRC les Chenaux pour vente aux enchères de leur immeuble.

Évitez des frais supplémentaires et effectuez votre versement **avant le 10 mars 2025**.

Appelez-nous pour connaître l'état de votre dossier.

Prendre en note - Taxation – Paiement en quatre (4) versements :

Depuis l'an passé, votre compte de taxes annuel est payable en quatre (4) versements.

Cette année, les dates de versements sont : **03 mars – 09 mai – 15 juillet et 19 septembre**.

Lors de vos versements, assurez-vous d'utiliser les **quatre (4)** coupons détachables.

TAXES MUNICIPALES 2025

Dates d'échéances :

3 mars

9 mai

15 juillet

19 septembre

NOUVEL HORAIRE HÔTEL DE VILLE

Services administratifs – Nouvel horaire :

Prendre note qu'à partir du 1^{er} mars 2025, les bureaux administratifs de la Municipalité seront désormais **fermés les vendredis**.

Vous pourrez donc nous rejoindre du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 17 h.



Stationnement de nuit durant l'hiver :

À moins d'une signalisation contraire, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril. Cette réglementation est applicable par la Sûreté du Québec et l'amende prévue est de 100 \$ plus les frais. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Cueillette des ordures une (1) seule fois par mois :

Avec l'arrivée du service de compostage, la cueillette des ordures ne s'effectue qu'une seule fois par mois et ce, durant toute l'année. Le territoire de la municipalité est maintenant divisé en deux (2) secteurs. Pour connaître la journée de la collecte chez vous, validez votre secteur en consultant le calendrier des collectes qui vous a été transmis en décembre dernier. Vous pouvez aussi le consulter via notre site internet au www.saint-stanislas.ca ou l'obtenir en communiquant avec nous.

Collecte des ordures
1 fois par mois
depuis janvier 2025
2 secteurs
Secteur 1 : le lundi
Secteur 2 : le jeudi



Bac vert pour la collecte des ordures :

Certains nouveaux citoyens nous contactent pour savoir s'ils peuvent conserver leur bac vert utilisé dans leur ancienne municipalité; la réponse est oui. Cependant, lorsque ce dernier aura atteint sa fin de vie utile et devra être remplacé, le bac noir sera obligatoire.

Les demandes de permis ou déclaration de travaux se font toujours via notre site internet : <https://www.saint-stanislas.ca/fr/services-aux-citoyens/émission-de-permis>. Si vous désirez obtenir de l'information, notre responsable de l'application de la réglementation d'urbanisme, M. Gabriel Sévigny-Côté, est rejoignable en tout temps à l'adresse courriel urbanisme@saint-stanislas.ca ou par téléphone (819-840-0703) poste 2423. Laissez-lui un message et il vous contactera.

Notez que du mois d'avril au mois de novembre et ce, chaque quatrième jeudi du mois, M. Sévigny-Côté sera sur place à l'hôtel de ville. En plus d'effectuer une tournée du territoire, il profitera de sa présence pour vous rencontrer et discuter de vos préoccupations. Nous vous conseillons cependant de vous assurer une plage horaire en prenant rendez-vous. Enfin, n'oubliez pas : Avant de débiter des travaux, informez-vous auprès de la Municipalité! Cette simple démarche pourrait vous éviter bien des soucis...

LOISIRS et CULTURE

Départ de notre coordonnatrice aux loisirs :

C'est avec regret que nous avons appris le départ de Laëtitia en décembre dernier. Laëtitia fut une collègue des plus agréables, minutieuse, attentionnée et dévouée. Nous en garderons un excellent souvenir et lui souhaitons le meilleur succès dans la poursuite de sa carrière.

Arrivée d'une nouvelle coordonnatrice aux loisirs :

C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons l'arrivée prochaine de Gabrielle Poisson à titre de coordonnatrice aux loisirs de Saint-Stanislas. Dès le jeudi 7 mars, ainsi que tous les jeudis, elle sera en poste pour vous servir. N'hésitez pas à la contacter au besoin par courriel : loisirs@saint-stanislas.ca ou par téléphone au 819-840-0703 poste 2426. Nous lui souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues chez nous !



Soirée Hommage aux bénévoles 2025 :

Afin de souligner notre appréciation envers nos dévoué(e)s bénévoles, la Municipalité tiendra une soirée HOMMAGE le samedi 24 mai prochain. Tous les membres de nos distingués comités seront invités à cette belle soirée qui s'annonce mémorable. Merci de mettre cette date à votre agenda !



Directeur(trice) général(e) adjoint(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e)

Vous êtes tanné(e) de votre routine professionnelle et désirez un défi à la hauteur de vos aspirations ? Vous aimez les tâches variées et plus particulièrement celles qui vous amènent à jongler avec les chiffres ? Nous avons un emploi stimulant pour vous. Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique, motivée et compétente pour collaborer de près avec la direction générale. Votre défi principal : gérer le cycle financier annuel de la Municipalité. Ça vous intéresse ? Consultez l'appel de candidatures sur notre site internet : <https://www.saint-stanislas.ca/fr/actualites/page-1>.



Directeur(trice) des travaux publics

Dans le cadre de la restructuration du service des travaux publics, la municipalité désire s'adjoindre une personne motivée pour gérer l'ensemble du service. Vous avez de l'initiative, êtes apte à mobiliser les employés sous votre direction, possédez de l'expérience dans les différents domaines qui touchent les travaux publics, et bien, prenez connaissance de l'appel de candidatures sur notre site internet : <https://www.saint-stanislas.ca/fr/actualites/page-1>.



Programmes d'aide financière

Construction et rénovation majeure



Programme d'aide financière aux propriétaires de bâtiments résidentiels et commerciaux

RÉSIDENTIEL

(jusqu'à 3 000 \$ / an pendant 3 ans)

L'augmentation de la valeur foncière doit être supérieure à 25 000 \$, suite aux travaux réalisés.

Pour information :

www.saint-stanislas.ca

(aller dans Centre documentaire)

ou

Téléphone : 819-840-0703

COMMERCIAL

(jusqu'à 10 000 \$ / an pendant 3 ans)

VOLET 1 - Relocalisation d'une entreprise

- Aide financière pour compenser les frais de relocalisation d'une entreprise commerciale ou industrielle déjà présente sur le territoire de la Municipalité;
- La valeur imposable de l'immeuble acquis doit être supérieure d'au moins 50 000 \$ à la valeur de l'immeuble libéré.

VOLET 2 - Travaux de construction ou rénovation

- L'augmentation de la valeur au rôle doit être supérieure à 25 000 \$, suite aux travaux réalisés.



Vous avez un projet la construction à Saint-Stanislas? Voici un programme de subvention qui pourrait vous intéresser!

Résidentiel : 1 % de la valeur foncière pour un montant maximum de 2 000 \$

Commercial et industriel : 2 % de la valeur foncière pour un maximum de 4 000 \$

Pour information : Alain Déry, président (418-328-8349)



MRC^{DES}
Chenaux

Programmes d'aide à la rénovation domiciliaire

RénoRégion : Pour les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste (travaux pour corriger les déficiences majeures présentes sur leur résidence). Aide maximale : 25 000 \$.

Adaptation à domicile : Pour favoriser le maintien à domicile des personnes limitées dans leurs activités quotidiennes. Aide maximale : 16 000 \$ par personne admissible qui habite le logement.

Pyrrhotite : Pour les propriétaires d'un bâtiment résidentiel dont les fondations sont endommagées par la pyrrhotite.

Pour plus information : Service d'aide à l'habitation (SAHA) 819-731-9733

<https://www.mrcdeschenaux.ca/services-aux-citoyens/subventions-renovations-residentielles/>



BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE-BORDELEAU

Conférence

Nous aurons le plaisir de recevoir **le samedi 3 mai prochain**, madame Marie-Sol Saint-Onge. Elle est une artiste de chez nous qui a subi l'amputation de ses quatre membres, suite à une attaque foudroyante par la bactérie mangeuse de chair. Cette conférence, teintée d'humour et d'amour, nous montrera l'importance de la résilience dans nos vies. Je vous reviendrai avec tous les détails pertinents dans la prochaine édition du Courant municipal. Retenez cette date à votre agenda. Cette activité est gratuite.

Nous sommes à préparer une autre activité pour les jeunes qui se tiendra à l'automne prochain. Les détails vous seront communiqués lorsque le projet sera finalisé.

Ces activités sont rendues possibles grâce à la participation financière de la MRC des Chenaux et du Gouvernement du Québec.

Heure du conte

J'aurai le plaisir d'animer une heure du conte **le samedi 1^{er} mars 2025 à 10 h, à la bibliothèque**. Cette activité est destinée aux enfants du niveau primaire (4 à 11 ans). Le thème choisi est *les émotions que nos petits vivent*. Je ferai une lecture animée de volumes choisis pour cette occasion et un court bricolage suivra.

Club de lecture

Le club de lecture de la bibliothèque Émilie Bordeleau, qui a débuté en 2018, est toujours actif une fois par mois en formule P.M. Pas besoin d'être expert ou passionné de littérature. Juste d'être curieux, de vouloir élargir ses connaissances littéraires et de les partager dans une ambiance conviviale. Pour plus d'info, contacter la Bibliothèque Émilie Bordeleau (418-328-0008) ou Diane Boisvert (418-328-4523).

René Leone

Coordonnateur Bibliothèque Émilie Bordeleau.



TÉLÉTHON ET PANIERS DE NOËL 2024

L'organisation du téléthon **Noël du cœur** a entamé sa 66^e édition sous le signe du changement. Bien que l'organisme ait adopté un nouveau nom sa mission reste la même : Apporter du réconfort et du soutien aux familles dans le besoin. C'est une tradition de générosité et de solidarité.

Sincères remerciements :

- Aux Chevaliers de Colomb : Jean-Pierre Veillette, Grand Chevalier et Jean-Paul Trudel, trésorier, pour leur implication lors du 66^e téléthon télévisé du 29 novembre 2024 ainsi que la gratuité du local pour la confection et la distribution des paniers de denrées aux bénéficiaires le 18 décembre.
- Aux Filles d'Isabelle : Ginette Lampron, régente, pour le don et le prêt du local afin de remiser les denrées alimentaires lors de la collecte du 21 novembre.
- À la Fadoq : Mariette Léone, présidente, pour l'entreposage des produits congelés.
- À la Popote volante pour l'utilisation de leur congélateur.
- Au Centre d'action bénévole de la Moraine pour les denrées et la collaboration de Suzanne Trudel.
- À la Municipalité de Saint-Stanislas pour le transport des denrées.
- Aux généreux donateurs.
- À l'équipe de bénévoles : Lorraine et Jean-Marc Beaudoin, Lise Trudel, Nicole Goulet et Jean-Paul Trudel

Ghislaine Bédard, responsable

Pour le comité du Noël du cœur

GROSSE FIN DE SEMAINE HIVERNALE

Le samedi 18 janvier dernier, c'est une soixantaine de personnes qui se sont réunies autour d'un bon spaghetti avant d'aller affronter la féérique neige de janvier en allant marcher à la lueur des flambeaux. Nombreux sont les marcheuses et les marcheurs qui se sont joints au fil de la soirée! Merci à toutes les personnes impliquées, comprenant les allumeurs de flambeaux jusqu'au cuisinier de spaghetti!

Le même week-end, se tenait la 3^e édition de la Classique hivernale de Saint-Stanislas! Encore cette année, les joueurs étaient au rendez-vous pour nous livrer des matchs de bon calibre. Félicitations à l'équipe des Jaunes qui a remporté cette édition! Nous soulignons tout de même les finalistes, soit l'équipe des Chiefs! Merci à toutes les équipes participantes, c'est toujours un plaisir de vous voir en action sur notre belle patinoire municipale!

Félicitations à Audrey Beauvillier qui a remporté le moitié-moitié, dont le montant s'élevait à 525 \$, ainsi qu'à Mathieu Magny qui a remporté un chandail du Rocket de Laval et deux billets pour assister au match, sans oublier Gabriel Gervais qui a reçu deux billets du Rocket!

Chapeau aux organisateurs Philip Lafontaine et Louis Desaulniers ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué bénévolement à la réussite de l'événement! Ce fut un plaisir pour les loisirs de collaborer avec vous. Au total, c'est 4 500 \$ qui seront partagés en dons à la Fondation du cancer du sein du Québec et à la Fondation Movember.

On se revoit l'an prochain lors de la 4^e édition!



Sortie à la cabane à sucre

Nous nous rendrons le **mardi 2 avril 2025 à la Sucrierie Boisvert et Fils (Saint-Stanislas), dès 11 h** pour y savourer un repas typique du temps des sucres. Pour l'occasion, il y aura de l'animation musicale qui vous permettra de faire quelques pas de danse en passant une agréable journée tous ensemble. Le coût est de 33 \$ par personne, payable sur place. Nous vous demandons de réserver auprès de Mariette Leone, en téléphonant au 418-328-0107.

Assemblée générale

Comme à chaque année, nous tiendrons notre assemblée générale le **mardi 15 avril 2025 à 18 h à notre local**. Précédant cette assemblée, un repas vous sera offert gratuitement par votre club, vous n'avez qu'à apporter vos breuvages. Vous aurez l'occasion de recevoir des informations sur le bilan de notre dernière année et d'élire votre nouveau conseil d'administration pour l'année 2025-26. Pour réserver votre place, veuillez communiquer avec Mariette Leone au 418-328-0107.

Augmentation du prix de la carte de membre

Comme vous le constaterez, lors du renouvellement de votre carte de membre en septembre prochain, son coût aura été majoré de 5 \$. Le Conseil provincial de la FADOQ a fixé le nouveau tarif à 30 \$, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025.

Mariette Leone

Présidente Club FADOQ Saint-Stanislas.



Offre d'emploi : cuisinier(ère)

Le Manoir des deux Rivières, établissement de 14 logements pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie, est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cuisinier(ère) à temps partiel, de 1 à 3 jours / semaine selon les besoins, de 8 h 30 à 13 h 30 (5 h/jour). Le Manoir fournit actuellement le service du dîner pour 14 personnes.

Si tu aimes cuisiner et faire partie d'une belle équipe, si tu veux travailler quelques jours aux 2 semaines et continuer à avoir du temps libre en p.m, ce travail est pour toi.

Pour en connaître davantage sur les conditions et salaires : manoirdeuxrivieres@gmail.com

ou

Emploi Québec # 474952

Activités de février et mars

18 février: Café-rencontre
Deux classes de retraités fiscaux, avec Pierre-Claude Poulin. Gratuit!

13h30 à l'IMS
et sur zoom
(si demandé)

Inscription
obligatoire avant
le 12 février

27 février: Dîner-conférence
Il n'y a pas d'âge pour être au courant de ses droits, avec le Andréanne Lascelle-Lavallée. 25\$ membres, 35\$ non-membres.

10h30 Salle
municipale de
Saint-Stanislas

Inscription
obligatoire avant
le 20 février

14 mars: Café-rencontre
Droits des locataires, avec InfoLogis Mauricie. Gratuit!

13h30 à l'IMS

Inscription
obligatoire avant
le 7 mars.

Informations et inscriptions : 819-840-3090 * aqdrdc@stegenevieve.ca



AQDR

Des Chenaux





Votre comité **ARTS ET CULTURE LES DEUX RIVIÈRES** est à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe dans le but d'assurer sa pérennité.

Ce comité a pour mission d'offrir aux stanois(es) des activités culturelles et artistiques telles le marché de Noël, journée de la culture, journée de la famille, illumination des espaces publics extérieurs pour Noël, décoration de la salle municipale, etc.

Rejoignez notre équipe dynamique et soyons créatifs ensemble!

Pour information, contactez Lorraine Boisvert 873-378-2270.

SERVICE D'IMPÔT BÉNÉVOLE

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
418-328-8600 POSTE 201

INSCRIPTIONS À PARTIR DU
24 FÉVRIER 2025 SEULEMENT.

PRÉCISIONS:

OFFERT POUR LES RÉSIDENTS DE ST-NARCISSE, ST-STANISLAS, ST-MAURICE ET ST-LUC-DE-VINCENNES SEULEMENT.

VOUS DEVEZ AVOIR UN REVENU BRUT POUR 2024 NE DÉPASSANT PAS 35 000\$ POUR UNE PERSONNE SEULE ET 45 000\$ POUR UN COUPLE OU UNE FAMILLE MONOPARENTALE AVEC UN ENFANT.



Découvrez Sécuricab, un service **gratuit** d'appels automatisés conçu pour veiller sur vous, 365 jours par année!

Chaque matin, Sécuricab vous appelle pour vérifier que tout va bien. Si vous ne répondez pas, nous contactons vos proches identifiés lors de votre inscription pour nous assurer que vous êtes en sécurité.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et bénéficiez de la tranquillité d'esprit que vous méritez.

CAB de la Moraine, 418-328-8600 poste 201





CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MORAINÉ

**FÉVRIER
2025**

Le CAB'café présente

BIENVENUE À
TOUS CEUX QUI RÉSIDENT
DANS LE SECTEUR DES
CHENAUX

Financé par le gouvernement du
Canada par le biais du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés



TOUTES CES ACTIVITÉS SONT OFFERTES GRATUITEMENT

JEUDI
6

De 11h00 à 15h00
UN DÎNER POUR LA ST-VALENTIN

Vous êtes invités à un dîner chaleureux pour célébrer l'amour et l'amitié entre ami.e.s.

Un repas préparé par une entreprise de notre région et une fondue au chocolat pour dessert vous seront servis. En après-midi, BINGO ET PRIX À GAGNER seront à l'honneur. Merci de vous inscrire AVANT LE 30 JANVIER.

Lieu: SALLE MUNICIPALE DE ST-NARCISSE

MARDI
11

De 10h00 à 11h00
YOGA SUR CHAISE; SÉRIE DE 3 COURS

À travers ces ateliers, vous apprendrez des techniques simples et applicables dans votre quotidien. Diminuer le stress, améliorer l'équilibre, la concentration et la conscience corporelle en sont quelques exemples.

1ère séance le 11 février suivie du 18 et 25 février. Merci de vous inscrire AVANT LE 7 FÉVRIER.

Lieu: Salle municipale de Saint-Narcisse

JEUDI
20

De 13h30 à 15h30
INITIATION AU CROCHET; SÉRIE DE 4 ATELIERS

Vous n'avez jamais fait de crochet et vous aimeriez apprendre cette technique? Madame Marie Villeneuve prendra le temps nécessaire pour vous expliquer chaque étape de conception. Votre premier projet sera de fabriquer un étui de rangement pour vos crochets. Le matériel nécessaire, que vous pourrez conserver, vous sera donné au premier cours.

Les cours auront lieu le 20 et 27 février suivie du 13 et 20 mars. Merci de vous inscrire AVANT LE 17 FÉVRIER.

Lieu: Centre d'action bénévole de la Moraine

LUNDI
24

De 13h30 à 15h30
MIEUX COMPRENDRE L'ALZHEIMER

Vous connaissez une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou vous aimeriez en apprendre davantage à ce sujet?

Madame Christine Charest, co-fondatrice, formatrice et conférencière à Carpe Diem, vous parlera de l'évolution de cette maladie et des comportements qui y sont associés. Elle offrira de nombreux conseils afin d'être mieux outillé pour aider et communiquer avec une personne atteinte d'une maladie cognitive.

Merci de vous inscrire AVANT LE 19 FÉVRIER. Lieu: Centre d'action bénévole de la Moraine

POUR VOUS INSCRIRE, CONTACTEZ-NOUS AU
418-328-8600



PROGRAMMATION FÉVRIER 2025



VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

<p>GROUPE DE DISCUSSION Café & activité ludique : Amenez des amis, des voisins qui, comme vous sont proches aidants et qui auraient besoin de nos services de soutien. De plus, venez expérimenter une activité ludique en groupe pour une expérience unique et enrichissante. Café et collation offerts. Salle communautaire - La Grandpiloise 650, 4^e Avenue, Grandes-Piles</p>	<p>Mercredi le 19 février 13 h à 16 h Salle communautaire - La Grandpiloise</p>
<p>DÎNER RECONNAISSANCE : Soulignons l'engagement des personnes aidantes : La Boîte à chanson nous divertira en musique. Avec son répertoire festif 100% francophone, elle nous fera voyager à travers le temps. Repas sera offert gratuitement aux participants. Transport disponible. Inscription obligatoire. Places limitées.</p>	<p>Jeudi le 20 février de 11 h 30 à 15 h Salle municipale St-Stanislas 33, rue du Pont</p>
<p>SANTÉ MIEUX ÊTRE : « Kinésiologue » Pour les aidant.e.s d'aidé.e. de 18 à 64 ans. Les participants seront invités à faire des exercices adaptés à leurs forces individuelles. Le but étant de bouger notre corps tout en ayant des petits moments de relaxation et d'entregent. Par Steve Gélinas</p>	<p>Mardi 25 février 9 h à 12 h Ste-Thècle, local 213</p>
<p>CAFÉ-RENCONTRE « Composer avec un proche qui refuse les services extérieurs » Est-ce la peur de vous perdre? Une crainte de maltraitance? De la méfiance? De la fierté? De la honte? La situation est préoccupante : votre proche refuse de faire appel à des services et à des intervenants extérieurs. Vous vous posez des questions? Derrière ce refus d'aide extérieure, quelque chose s'exprime chez la personne aidée. Des éléments sensibles sont en jeu : la confiance, le consentement, la dignité, l'indépendance. Comment faire pour cheminer ensemble vers l'aide à domicile, alors que là, maintenant, il faudrait préparer les repas et faire l'épicerie de la semaine? Comment ne pas rompre le dialogue? <i>Café et collation offerts.</i></p>	<p>Mardi 25 février à St-Luc Jeudi 27 février à Ste-Thècle (local 217) 13 h 15 à 15 h 15</p>
<p>CAFÉ-RENCONTRE « Mon carnet santé » (En 2 parties). Cet atelier informatique vise à vous apprendre à utiliser efficacement le site Carnet Santé du Québec. Vous découvrirez comment créer un compte, accéder à votre dossier de santé électronique, ajouter des informations médicales et gérer la confidentialité de vos données. Notre formateur vous guidera à travers des démonstrations pratiques et des exercices interactifs. À la fin de l'atelier, vous serez en mesure d'utiliser le site Carnet Santé de manière autonome et de profiter pleinement de ses fonctionnalités pour gérer votre santé et votre bien-être.</p>	<p>Les vendredis 28 février & 14 mars. 13 h 15 à 15 h 15 Sainte-Thècle (local 217) Inscription obligatoire Maximum 8 personnes</p>



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390, poste 1 / Ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207) / St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)



PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES

Maintenant un point de dépôt à Saint-Stanislas :
1302, rue Principale (entrée de l'hôtel de ville)

mira



Cartouches récupérables :

Tous les modèles de marque *Lexmark*, qu'ils soient d'origine ou recyclés.

Les cartouches originales :
brother, DELL, SAMSUNG, hp, Canon, KYOCE-RA.

Les jets d'encre : *hp, Canon.*



Cartouches non récupérables :

Les modèles compatibles ou recyclés :
Moustache, PREMIUM, fusion.

Les marques maison :
Staples, Grand & Toy, etc.

Les cartouches originales :
SHARP, TOSHIBA, RICOH, KONICA MINOLTA, IKIDATA, EPSON, XEROX.

Tous les contenants de poudre et tubes de plastique



PRUDENCE SUR LES ROUTES

Trois-Rivières, le 28 janvier 2025 – En cette période hivernale, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle. Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste n'est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. L'amende minimale est de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Pour leur sécurité, les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281.1 du CSR.

De plus, il est très important pour un conducteur de comprendre qu'il ne peut pas circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace ou de tout autre matière pouvant s'en détacher et susceptible de présenter un danger pour les autres usagers de la route. Cette négligence peut causer une collision pour un véhicule qui suit ou qui circule dans une voie en sens inverse. Le contrevenant s'expose à un constat d'infraction dont l'amende minimale est de 60 \$ plus les frais, selon l'article 498.1 du CSR.

Enfin, les propriétaires d'un véhicule immatriculé au Québec ont jusqu'au 1^{er} décembre pour munir leurs véhicules de pneus d'hiver, qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige. À défaut de munir son véhicule de pneus conçus pour la conduite hivernale selon les normes prévues par règlement, le propriétaire s'expose à une amende de 200 \$ plus les frais en vertu de l'article 440.1 du CSR.

Notons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état **réduit de 25 %** la distance de freinage d'un véhicule.

Sûreté du Québec

www.sq.gouv.qc.ca





Municipalité de Saint-Stanislas

1302, rue Principale

Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Téléphone : 819-840-0703

URGENCE SEULEMENT : 418-328-8583

www.saint-stanislas.ca

municipalite@saint-stanislas.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé à compter du 1^{er} mars

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Luc Pellerin

Siège # 1 : Gérald Cossette

Siège # 2 : Élisabeth Tessier

Siège # 3 : Alain Déry

Siège # 4 : Lorraine Boisvert

Siège # 5 : Vacant

Siège # 6 : Dominique Cossette

Bibliothèque Émilie Bordeleau

8, rue St-Gabriel

Téléphone : 418-328-0008

Horaire : Lundi et mercredi 19 h 00 à 20 h 00

Mardi : 14 h 30 à 16 h 00

Service des loisirs

Téléphone : 819-840-0703 (2426)

loisirs@saint-stanislas.ca

Horaire : Jeudi 8 h 00 à 16 h 00

Service d'urbanisme

1302, rue Principale

Téléphone : 819-840-0703 (2423)

urbanisme@saint-stanislas.ca

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL - 2025

13 janvier	5 mai	8 septembre
3 février	2 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	17 novembre
7 avril	4 août	8 décembre

Prendre note qu'il peut arriver que la Municipalité se voit dans l'obligation de déplacer les dates de certaines séances en cours d'année.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Production : Lucille Bédard

Prochaine parution : Avril 2025

Date de tombée : 31 mars 2025

Tirage : 600 copies